

21ème journée d'étude



1er mars 1995

Enseignements d'actions de conservation génétique conduites chez le cheval et dans d'autres espèces

Y. Adam et R. Stievenard
Centre Régional de Ressources Génétiques
Ferme du Héron
Chemin de la Ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Résumé

Créé en 1985, le Centre régional de ressources génétiques du Nord-Pas-de-Calais (CRRG) a acquis une expérience méthodologique dans le domaine de la conservation génétique, tant dans le secteur animal que végétal. Il a mis en place, en 1990, un programme de gestion génétique de la race chevaline Boulonnaise pour lutter contre une consanguinité présente de façon endémique. Force a été de constater que le schéma de rotation des familles a été suivi de peu d'effets sur le terrain ; les éleveurs ne respectent pas les conseils d'accouplements prodigués. Partant de ce constat, le CRRG, en collaboration avec le Haras national de Compiègne, a accentué son effort vers un plan de gestion des origines qui permette de renouveler toutes les lignées mâles. Cette action ciblée dotée de moyens financiers relativement modiques prouve qu'une des clés de la réussite de ces programmes de gestion génétique est d'apporter le service le plus approprié avec des contraintes minimales. L'expérience acquise dans le Nord-Pas-de-Calais montre à quel point ce travail ne peut réussir sans une réelle implication des acteurs institutionnels sur le terrain au contact direct des éleveurs.

Mots clés : consanguinité ; gestion génétique ; conseil d'accouplement ; acteurs institutionnels.

Summary

Founded in 1985, the Nord-Pas-de-Calais Regional Center of genetic Ressources (RCGR) has gained a methodical experience in the field of the genetic conservation in the animal and vegetable sectors. In 1990, a programme of genetic management for the Boulonnais equine breed was launched, in order to flight against an edemic inbreeding. Unfortunately the rotation scheme of the families had only a few effects because the breeders didn't respect the advice we gave them. So, because of these results the RCGR with the cooperation of the National Stud Farm from Compiègne, has increased its efforts towards a scheme in order to renew all the male descendants. This targered action endowed with relatively modest financial means shows that one of the keys of the success of these genetic management scheme is to have the most appropriate service with minimal constraints. The gained experience in the Nord-Pas de Calais shows how it is important to have a real implication of the institutional actors in the field with the breeders directly in order to obtain a real success.

Keys-words : inbreeding ; genetic managment ; mating advice ; institutional actors.

I - PRESENTATION DU CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES GENETIQUES

Le Centre régional de ressources génétiques (C.R.R.G.) a été créé en 1985 au sein d'Espace naturel régional, un organisme d'environnement associé du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais pour assurer sur le long terme la pérennité des espèces domestiques régionales issues du domaine végétal et animal.

Depuis sa création, il a acquis une expérience méthodologique assortie de résultats dont on peut citer quelques exemples :

- le verger conservatoire régional qui compte plus de 1500 variétés fruitières, dont 800 variétés de pommiers rassemblées dans le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq et faisant l'objet d'évaluations approfondies ;
- la race bovine Boulonnaise qui est en cours de relance et de nouveau reconnue par le ministère de l'agriculture ;
- la race bovine Bleue du Nord qui fait l'objet d'une relance grâce à un partenariat retrouvé avec les éleveurs mixtes belges dans le cadre du pacte transfrontalier ;
- le label rouge Belle Bleue contrôlé par l'Association qualité Nord-Pas-de-Calais accompagne ce travail de relance notamment par le développement de la sélection du Blanc Bleu Belge culard en France. Cet effort de qualité est destiné en priorité à la boucherie artisanale ;
- les deux races de trait (le Boulonnais et le Trait du Nord) qui font l'objet d'un effort de gestion génétique, d'une promotion accrue et d'une valorisation des produits.

Dans le domaine animal, le C.R.R.G. a toujours considéré que la sélection et la relance d'une race régionale étaient nécessairement les produits d'une collaboration étroite avec le monde professionnel et notamment le milieu des éleveurs.

Un inventaire réalisé dans les années 80 par la Société d'étude et de recherche pour l'action écologique (S.E.R.A.E.) a permis de circonscrire clairement le champ d'investigations du patrimoine génétique animal de la région Nord-Pas-de-Calais :

- 2 races bovines (la Bleue du Nord et la Flamande),
- 2 races équinées (le Boulonnais et le Trait du Nord),
- 1 race ovine (le mouton Boulonnais),
- 11 races de petits animaux ayant trait à l'aviculture ; certaines d'entre elles faisant réellement l'objet d'un élevage avec sélection, d'autres ont été reconstituées récemment.

Le C.R.R.G. ne possède, faut-il le rappeler, aucun animal, il ne gère pas de troupeau. Il anime un réseau d'associations d'éleveurs, en les créant au besoin, leur apporte un appui méthodologique et finance les programmes spécifiques à chaque espèce grâce à des fonds sollicités auprès des Pouvoirs Publics régionaux et de l'Union Européenne en fonction des opportunités.

La conservation des races régionales à petits effectifs ne se conçoit pas également sans la présence d'acteurs institutionnels comme l'Institut de l'élevage ou les Haras nationaux, avec lesquels des conventions sont signées pour la réalisation d'actions construites et ciblées de sauvegarde.

Par ailleurs, au service du Parc naturel régional Nord-Pas-de-Calais et en liaison avec l'Association Qualité Nord-Pas de Calais (organisme certificateur de label agricole), le C.R.R.G. réfléchit constamment au développement des filières valorisant les produits régionaux de qualité issus des espèces régionales.

C'est en partenariat avec tous ces acteurs que le C.R.R.G. poursuit depuis presque dix ans son objectif prioritaire : la sauvegarde des races régionales, patrimoine vivant du Nord-Pas-de-Calais.

II- LA GESTION GENETIQUE DE LA RACE CHEVALINE BOULONNAISE

II- 1. Le contexte

Il s'agit d'une race prestigieuse dont l'histoire n'a jamais été interrompue. Beaucoup d'auteurs font même remonter la naissance de la race au passage des armées romaines, rassemblées près de Boulogne-sur-Mer par César en 54 avant Jésus-Christ pour embarquer vers l'Angleterre.

Son aire d'extension est très réduite, elle comprend principalement l'ouest du département du Pas-de-Calais (80% des élevages y sont concentrés).

Le berceau de la race est la fosse Boulonnaise, dépression géologique au sous-sol jurassique argileux, riche en phosphate très propice au développement de forts squelettes. Cette race possède les particularités de fonctionner en race pure (80% des saillies) et de connaître un étalonnage privé très développé et très influent (85% des étalons appartiennent ou sont en station chez des particuliers).

Comme pour toutes les races de trait, les effectifs ont fortement baissé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ils ont même été divisés par deux sur les dix dernières années : 1200 juments en 1980, 600 en 1994. Aujourd'hui la race chevaline Boulonnaise est une des races de chevaux de trait les plus menacées dans leur effectif. Elle est désormais considérée comme étant en voie de disparition.

II-2. Le schéma de rotation des familles

II-2. 1. Le principe

En 1982, une analyse de la structure génétique de la population mâle, a permis de déterminer un coefficient moyen de consanguinité des étalons égal à 4,6% (COLLIN, 1982). Cette valeur s'est avérée élevée comparativement aux autres races de chevaux de trait mais aucune suite n'a été donnée. Les naisseurs-sélectionneurs ont continué à suivre la même politique d'accouplement depuis des décennies. La consanguinité est, en fait, revendiquée par ces responsables de la race comme une méthode de sélection, pratique raisonnée, dosée et délibérément choisie en vue d'obtenir le meilleur croisement possible.

Toutefois, alors que les effectifs continuaient à diminuer inexorablement de 10 à 20% chaque année et que la consanguinité augmentait corrélativement, un programme de gestion des ressources génétiques de la race a été mis en place en 1990 (Tellier et Lefaudeux, 1990).

A partir de la remise en état du fichier Boulonnais au SIRE, les animaux ont été repartis en familles ; les étalons d'une famille donnée étant exclusivement accouplés avec les juments d'une autre famille. Cette étude a, par ailleurs, donné lieu à une communication lors de la 19^{ème} journée de la recherche équine en mars 1993.

Le Centre de Ressources génétiques s'est vu confier la maîtrise d'oeuvre de ce plan de gestion génétique en collaboration avec le Haras national de Compiègne et le Stud-book Boulonnais.

II-2.2. Le bilan

Le rapport de cette étude a été édité et largement diffusé à tous les éleveurs qui ont reçu par la même occasion, un conseil d'accouplement de leurs juments. Il a également servi de base à la réalisation du premier annuaire des étalons Boulonnais, paru en 1991. Cette étude a eu le mérite de provoquer une certaine prise de conscience des éleveurs et elle a éclairé les responsables sur l'urgence qu'il y avait à redoubler d'efforts pour juguler l'augmentation de la consanguinité.

Mais force est de constater qu'elle a été suivie de peu d'effets sur le terrain, et il n'est pas rare de voir certains éleveurs faire saillir toutes leurs juments (appartenant pourtant à plusieurs familles) par le même étalon, tout simplement par souci de simplicité ; de même, dans les concours, l'originalité génétique de certains animaux qui pourraient apporter de la diversité n'est absolument pas prise en compte par les jurys à partir du moment où cet animal ne correspond pas au standard de la race.

Quoi qu'il en soit, l'étude a dégagé une vue d'ensemble de la race avec en particulier une recherche très pointue sur les pedigrees. Elle a permis la création d'un catalogue des étalons qui est publié chaque année avant la saison de monte et transmis gratuitement à tous les éleveurs ; l'expérience montre que celui-ci est largement utilisé soit comme moyen de connaissance des origines, soit comme élément promotionnel, car cette publication est en réalité

le seul document technique ayant trait à la race Boulonnaise ; il est d'ailleurs d'année en année étoffé pour devenir un réel bulletin technique et de liaison des éleveurs et des passionnés du Boulonnais. Ainsi les conseils d'accouplement sont peu suivis (car en général les éleveurs de base sont liés à leur étalonnier et ne choisissent pas réellement l'étalon qui couvrira leurs juments) et la réalisation d'accouplements raisonnés est matériellement difficile vu l'éclatement géographique des élevages, les difficultés liées au transport d'un étalon hors de sa zone de «clientèle», les réticences des éleveurs eux-mêmes sur le modèle imposé et enfin le peu d'efficacité de l'insémination artificielle à partir de semence congelée.

II-3. Le renouvellement homogène des lignées mâles

Partant de ce constat, le C.R.R.G. et le haras ont formulé une proposition au syndicat des éleveurs, le Syndicat hippique Boulonnais, qui consisterait à mettre l'accent sur le renouvellement homogène de tous les étalons en service afin d'assurer un prolongement de toutes les lignées existantes.

Un système de primes à l'élevage d'étalons est déjà en place depuis 1987, année noire où un seul étalon dans la génération des 3 ans avait été présenté au concours spécial de la race. Le C.R.R.G., à la demande du Syndicat hippique Boulonnais, a incité les éleveurs à conserver des étalons grâce à une prime à double détente : une aide de 1000 F lorsque l'étalon est présenté au concours des 18 mois et une deuxième aide de 1000 F si le même étalon est à nouveau présenté au concours des 2 ans, l'année suivante.

Cette initiative très simple et peu onéreuse (10 000 F par an) a sans conteste donné un coup de fouet à l'élevage des étalons, mais n'a pas réellement résolu le problème du renouvellement de toutes les lignées nécessaire au maintien de la variabilité génétique de la race.

Le nouveau système (qui vient compléter le dispositif actuel des aides du haras) a pour objectif d'inciter les éleveurs à renouveler tous les étalons en service : à partir de 1994, l'idée est de primer fortement le premier fils approuvé d'un étalon à condition que ce soit dans le berceau de la race.

Les premiers résultats de ce nouveau système également très simple à mettre en place, sont très encourageants. En effet, en 1994, trois jeunes étalons approuvés bénéficient de cette prime, deux d'entre eux renouvellent des étalons âgés respectivement de 25 et 14 ans, aux pedigrees originaux saillissant plus de 20 juments chaque année mais qui, jusqu'alors, n'avaient jamais eu de fils approuvés pour perpétuer cette lignée.

Il est certes trop tôt pour tirer des conclusions sur cette action mais il est d'ores et déjà possible d'affirmer que les professionnels «jouent le jeu» et conservent la motivation nécessaire à l'élevage des étalons car il faut bien avoir à l'esprit que, sans l'appui de ces étalonniers privés, véritable plaque tournante de l'organisation de l'élevage, il est illusoire d'envisager tout type d'action concernant la gestion de la reproduction.

Ces aides ciblées devraient donc permettre de mieux organiser le renouvellement des origines ; les éleveurs et les étalonniers gardent le pouvoir de produire les étalons qui leur conviennent ... ce qui laisse en définitive espérer que les étalons de renouvellement seront mieux utilisés que s'ils avaient été produits à l'issue d'un schéma directif.

III- QUELQUES ENSEIGNEMENTS D'ORDRE METHODOLOGIQUE ET SOCIOLOGIQUE TIRES DE L'EXPERIENCE DE TERRAIN

Le Centre régional de ressources génétiques est avant tout un organisme de terrain sachant pertinemment que la sauvegarde d'une race comme le cheval de trait Boulonnais ne peut se réaliser que si les éleveurs adhèrent et se réapproprient les actions concrètes envisagées.

III-1. Les schémas contraignants sont inadaptés et inefficaces

Peut-être s'agit-il d'une spécificité des éleveurs du Nord, imprégnés de modèles intensifs et marqués par un esprit profondément indépendant.

Toujours est-il que les volontés imposées aux éleveurs ont toujours été vouées à l'échec. Le schéma de rotation des familles dans la race Boulonnaise tel qu'il a été proposé en 1990, était bien conçu et indispensable sur le papier ; il n'a pourtant reçu qu'un accueil réservé même si tous s'accordent à penser que la consanguinité est un mal pour la race Boulonnaise. Vouloir l'imposer à tout prix aurait provoqué des divisions dangereuses pour la survie de la

race au sein d'un syndicat des éleveurs qui menace d'imploser constamment car formé d'une addition de clans défendant en priorité leurs propres intérêts.

Cela ne signifie pas que le programme est abandonné ; le message de vigilance quant aux accouplements reste bien sûr véhiculé par le C.R.R.G. et le haras mais l'accent est désormais plutôt mis sur une bonne circulation de l'information généalogique et sur une action spécifique visant au renouvellement des étalons de façon à entretenir en permanence une large gamme de géniteurs représentant tous les courants de sang.

Prenons pour exemple les dernières générations d'étalons Boulonnais ; elles montrent que la gamme des géniteurs utilisés pour la fabrication des étalons de renouvellement s'est élargie ; éleveurs et étalonniers ont donc fait un effort de leur propre chef et ils utilisent ces étalons tout simplement parce que le modèle leur convient.

III-2. Apporter le meilleur service avec le minimum de contraintes

En définitive, une des clés de la réussite de ces programmes de gestion génétique qui impliquent fortement les éleveurs et dans la mesure bien sûr où la race possède encore des effectifs suffisants pour représenter une certaine consistance socio-économique, est d'apporter le service le plus approprié avec des contraintes minimales.

Ce service n'est pas nécessairement synonyme de prime mais cette «culture des primes» ancrée depuis plus de 20 ans chez les éleveurs de chevaux est devenue un leitmotiv et un passage obligé pour pénétrer ce milieu et envisager des actions concrètes de sauvegarde.

Ce service est d'autant mieux ressenti par l'éleveur qu'il lui laisse une grande marge de manoeuvre dans la gestion de son élevage et la commercialisation de ses produits.

Ce service doit coller aux besoins : tantôt il peut s'agir de faire circuler l'information généalogique, par le biais de publications ou de courriers ; tantôt il s'agit d'organiser un groupe de pression pour peser sur la décision d'un interlocuteur récalcitrant ; tantôt il s'agit d'apporter un outil de liaison aux éleveurs et dans ce cas les crédits de fonctionnement sont indispensables.

L'action de conservation à envisager doit avant tout être adaptée à la situation de la race menacée et notamment à l'organisation de ses éleveurs. S'il s'agit d'un groupe organisé comme c'est le cas pour la race Boulonnaise, L'apport ne peut être que ponctuel et ciblé.

Quoi qu'il en soit, l'acteur institutionnel n'a pas à se substituer au professionnel : son rôle principal consiste à véhiculer un message clair sur la conservation de la race sur le long terme, que ce soit dans les objectifs (garantir un héritage pour les générations futures) comme dans les stratégies adoptées (les résultats ne se font pas forcément sentir du jour au lendemain et les résistances font que certains retours en arrière restent possibles).

L'expérience nous montre également qu'aucune action durable ne peut être entreprise sans un esprit militant au départ ; c'est en effet lorsque la race et les éleveurs subissent une situation morose qu'on pourrait qualifier de «creux de la vague» (soit que le marché soit mauvais, soit que les croisements aient sapé la confiance des éleveurs dans leur race) que l'institutionnel joue un rôle fondamental en confortant les éleveurs et en les incitant à préserver.

IV - LA SAUVEGARDE DES RACES MENACEES DANS LA C.E.E

Une étude parue en février 1994 concernant les races d'équidés menacées dans la C.E.E et éditée par le Centre d'étude et de recherche sur l'économie et l'organisation des productions animales (C.E.R.E.O.P.A.) met en exergue le fait que 101 des 148 races locales recensées dans les pays membres sont menacées (RIEUX-LAUCAT, ROSSIER, 1994). Il apparaît donc indéniable que des actions de conservation de ce patrimoine génétique de la C.E.E doivent être entreprises, mais à quel niveau et selon quelle méthode ?

Pour notre part, nous estimons que la conservation d'une race locale est très liée aux pratiques sociales de ses éleveurs et à leur motivation.

Ces individus considérés comme des marginaux à une époque où le modèle hyper-productiviste dominait l'agriculture française et européenne, ont su malgré l'adversité générale conserver ces races. C'est uniquement leur passion, leur opiniâtreté et leur confiance en la qualité de leur cheptel qui les a poussés à maintenir le cap.

Les développeurs agricoles se décident aujourd'hui à prendre conscience du problème de la disparition de ces races et ainsi à contribuer au maintien de la diversité génétique par l'octroi de nouvelles primes accordées par la C.E.E au titre de la conservation des races à petits effectifs dans le cadre des mesures agri-environnementales : ces aides seront versées directement aux éleveurs après un contrôle plus ou moins sérieux des organisations qui les encadrent ; il est à craindre qu'elles ne motivent surtout les «chasseurs de primes» et en définitive les modalités d'utilisation de ces aides nous laissent interrogatifs quant à leur rentabilité sur le long terme. Elles entretiennent en fait les éleveurs dans un état psychologique d'assistantat.

Notre expérience dans le domaine des races à petits effectifs nous amène à penser que ces primes doivent de préférence accompagner un effort technique de leur part plutôt que d'être versées systématiquement. Nous verrions ainsi les éleveurs prendre en charge eux-mêmes la sauvegarde de leur propre race. Il s'agit là, à notre avis, d'un élément que les acteurs institutionnels voulant intervenir pour conserver ce patrimoine génétique animal doivent avoir en priorité à l'esprit.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM Y. ; LEROY E.. Dans le Boulonnais : le Parc Naturel Régional, le cheval, une image ! mais quel développement ? - Boulogne-sur-Mer, 1993, 142p.

BOUGLET J. - COLLIN B., ROCHAMBEAU (de) H., ROSSIER E.. La race chevaline Boulonnaise : histoire, situation actuelle, orientations - Paris : INA. PG, 1983, 120p.

ESPACE NATUREL REGIONAL - CRRG. Parlons Bêtes, Races Régionales : panorama et enjeux - Lille, 1986, 82p.

ESPACE NATUREL REGIONAL - CRRG - SYNDICAT HIPPIQUE BOULONNAIS HARAS NATIONAUX - Annuaire des étalons Boulonnais, quatrième édition 1994, Lille, 1994, 64p.

LEFAUDEUX F., STIEVENARD R., TAVERNIER A., TELLIER X., VERRIER E.. Analyse de la structure génétique de la race Boulonnaise et programme mis en place pour préserver sa variabilité - Paris : 19ème journée d'étude, CEREOPA, 1993, 130-139.

LEFAUDEUX F., TELLIER X.. Propositions pour la gestion génétique de la race chevaline Boulonnaise - Paris : Espace Naturel Régional - Haras Nationaux, 1991 - 28p.

POURCHET B.. L'élevage du cheval Boulonnais - Plan de sauvegarde - Compiègne : Haras Nationaux 1991 - 26p.

RIEUX-LAUCAT B., ROSSIER E.. Les races d'équidés menacées dans la C.E.E. - Paris : CEREOPA, 1994 - 30p.

